



Le 4 décembre 2014,
ne vous abstenez pas,
exercez votre citoyenneté
au travail !

**Votez pour les listes CGT
aux CTE, CAPL, CAPD.**



En votant pour les candidat-es présenté-es par la CGT,
vous avez l'assurance d'être bien défendu-es, par des élu-es
qui porteront vos revendications tant localement que nationalement,
qu'elles soient spécifiques ou plus générales.



**BULLETIN DE CONTACT
ET DE SYNDICALISATION**

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Etablissement :

Vous pouvez
aussi adhérer
en ligne sur
www.sante.cgt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Fédération CGT Santé et Action Sociale
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX
orga@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 59 ou 65

**ETUDIANT-E-S
EN PROMOTION
PROFESSIONNELLE
OU EN VOIE DIRECTE,
NE RIEN LÂCHER !**



Retour sur une mobilisation victorieuse :

Alors que la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) avait suspendu la prise en charge des étudiant-e-s en stage au motif de vouloir négocier avec le gouvernement de meilleurs tarifs de remboursement de la Sécurité Sociale afin d'augmenter leurs profits financiers, la mobilisation des étudiant-e-s a eu raison de ce chantage ! Le patronat des cliniques lucratives a dû reculer. La première leçon à tirer, c'est que lorsque les salarié-e-s se mobilisent, qu'elles et ils prennent leurs affaires en main, les résultats positifs sont au rendez-vous, les revendications aboutissent.

**La dignité et le respect se gagnent
par l'action collective ! La promotion
professionnelle est un acquis à protéger !
Les stagiaires doivent être reconnu-e-s !**

Dans de nombreux Institut de Formation en Soins Infirmiers, ce mouvement a permis de coordonner les différentes situations locales pour construire ensemble la riposte. Avec le soutien de la CGT, les étudiant-e-s ont pu établir un rapport de force leur permettant de se faire entendre. C'est cette démarche démocratique qu'il convient de continuer à appliquer pour défendre nos droits.

Bien que la colère des étudiant-e-s portait surtout sur l'accès aux stages, derrière ce bras de fer entre la FHP et le gouvernement, c'est une question de choix de santé publique qui se pose. En effet, est-ce que les cliniques privées doivent être remboursées au même tarif que les établissements publics, alors qu'elles peuvent choisir leurs spécialités et que leur finalité est lucrative ? Cela dans un contexte où les cliniques bénéficient de nombreux cadeaux fiscaux de la part du gouvernement.

**ETUDIANT-E EN PROMOTION
PROFESSIONNELLE**

Proximité, Solidarité, Démocratie, Efficacité

De nouvelles économies sur nos conditions de vie...

Cela va continuer puisque le premier ministre a annoncé de nouvelles exonérations pour les entreprises privées. Autant d'argent en moins pour financer la sécurité sociale et nous expliquer ensuite que notre santé coûte trop cher !

Alors que le gouvernement exécute son plan d'économie budgétaire de 50 milliards, il a été évoqué dans un rapport de la Cour des Comptes la possibilité de supprimer les APL (aide au logement) pour les étudiant-e-s non boursiers. Si cette mesure était mise en place, ce serait un recul sans précédent pour les conditions de vie des étudiant-e-s. En effet, le budget moyen d'un étudiant est de 680 € par mois, les APL sont une aide financière importante pour réduire le prix du loyer.

👉 **Le logement représente une condition de l'indépendance et de l'autonomie des étudiant-e-s, nous ne nous laisserons pas enlever ce droit. C'est de la dignité dont il s'agit !**

De l'accès au stage à une meilleure gratification !

La mobilisation des étudiant-e-s en soins infirmiers a débuté avec la question du chantage au stage, mais le mécontentement est plus profond et valable pour toutes et tous les étudiant-e-s.



Qu'en est-il, par exemple, de la gratification des stages ? Les étudiant-e-s en soins infirmiers sont les seuls étudiant-e-s à ne pas être concerné-e-s par la loi sur la gratification permettant une indemnité de 436,05 euros à partir de 2 mois de stage. C'est totalement discriminant !

👉 **Qu'en est-il de l'accès aux services dont les autres étudiant-e-s bénéficient ? (Tarif étudiant au restaurant hospitalier, accès au WIFI dans les IFSI, accès au logement des cités universitaires...)**

Cela nécessite de s'organiser avec tous les étudiant-e-s pour défendre nos revendications légitimes et nos droits de personnes en formation !

Une nouvelle étude sur le lien entre effectifs et taux de mortalité

Le magazine médical « The Lancet » a publié le 26/02/14 une étude européenne mettant en relation la surcharge de travail et le taux de mortalité au cours de l'hospitalisation. Il apparaît, selon les auteurs, que ce taux de mortalité serait également directement lié au niveau de formation des infirmier-e-s en question. Ainsi, à chaque patient supplémentaire par infirmier-e correspondrait une hausse de 7% du risque de mort chez le patient. Et inversement, à chaque augmentation de 10% de personnel infirmier qualifié (possédant une Licence) correspondrait une baisse de 7% de la mortalité... Dans le contexte actuel de restriction budgétaire et donc de restriction de personnel, la qualité des soins et le taux hospitalier de mortalité, qui s'amélioraient ces dernières années, pourraient être remis en question.

Manger, à quel prix...

Quand on connaît la situation financière des étudiant-e-s, le repas pris au self est, trop souvent, le seul repas équilibré de la journée. Avec la majoration de la TVA à 10 %, c'est la goutte de trop. Il est nécessaire d'obtenir notre dû : le tarif réduit CROUS appliqué à la restauration hospitalière pour les étudiant-e-s.

👉 **La CGT, avec les étudiant-e-s, propose que les tarifs du self soient adaptés aux étudiant-e-s en les réduisant de 50 %. Par souci d'égalité entre les étudiant-e-s, il ne doit en aucun cas être supérieur au tarif de 3,15€ en vigueur au CROUS.**

GRATIFICATIONS DES STAGES ET PROMOTION PROFESSIONNELLE

👉 **La CGT revendique la gratification des stages pour les étudiant-e-s du sanitaire et du social ainsi que le respect des conditions de promotion professionnelle...**

La CGT est là pour vous soutenir, ainsi que pour vous aider à avancer et faire respecter vos droits.



VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !